



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 011-211101753-20260409-DE\_2026\_008-DE

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

DOMAINE : 5

« Institutions & vie politique »

SOUS-DOMAINE : 5.7

« Intercommunalité »

OBJET :

Désignation des délégués au CIOS

Le nombre de conseillers Municipaux en service est de : 11

CONVOCATION C.M. EN DATE DU : 03/04/2026

AFFICHAGE EN DATE DU : 10/04/2026

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU : 10/04/2026

CERTIFIEE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION

LE :

PAR DELEGATION LE : (signature)

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2026/08

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 09 avril 2026 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

Présents : Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Thierry ALIBEU, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Christophe BRUNEL (pouvoir à Henri POISSON)

Secrétaire : Régine SEJALON

M. le Maire rappelle à l'Assemblée Municipale que la Commune adhère au Comité Intercommunal des Œuvres Sociales du Personnel des Communes et Établissements Publics Territoriaux du Département de l'Aude (CIOS).

Suite à l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal en date du 15 mars 2026, M. le Maire demande la désignation des membres du Conseil qui représenteront la commune auprès du CIOS.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,;

Le CONSEIL MUNICIPAL DESIGNNE

Membre Titulaire : SEJALON Régine

Membre Suppléant : BETOURNE Martine

pour représenter la commune au CIOS.

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 09 avril 2026

Le secrétaire de séance Régine SEJALON

Signature of Régine SEJALON



Le Maire, Henri POISSON

Signature of Henri POISSON